

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-013 DU 19 JANVIER 2007

Chargeant Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de l'intérim de Monsieur Albert AGOSSOU, Ministre Délégué Chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de Madame Mariam ALADJI BONI, épouse DIALLO, Ministre des Affaires Etrangères, pour compter du Vendredi 19 au Dimanche 21 Janvier 2007 inclus.

Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

- Vu** la loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs du deuxième tour de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, et les décrets 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-02 du 8 janvier 2007 qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret 2007-012 du 18 janvier 2007 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOULO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 18 janvier 2007 ;

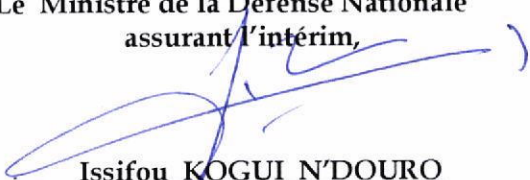
DECRETE

Article 1 : Pour compter du Vendredi 19 au Dimanche 21 Janvier 2007 inclus, Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs est chargé d'assurer l'intérim de Monsieur Albert AGOSSOU, Ministre Délégué Chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur et de Madame Mariam ALADJI BONI, épouse DIALLO, Ministre des Affaires Etrangères.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 janvier 2007

Pr. le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement Absent,
Le Ministre de la Défense Nationale
assurant l'intérim,


Issifou KOGUI N'DOULO

Ampliations : PR : 6 - SGG : 2 - AN : 2 - CS : 2 - CC : 2 - CES : 2 - HAAC : 2 - MDCCNT/PR : 4 -
Autres Ministères : 23 - Départements : 12 - JORB : 1